



## Déclaration UNSA sur la REFORME du FERROVIAIRE au CE Fret du 28 octobre 2014



avec le soutien de *La Vie à Défendre*

Bulletin Fret n°31

novembre 2014

La Réforme du Ferroviaire est inscrite à l'ordre du jour de la plénière du CE FRET. Nous ferons ici un résumé de notre intervention lors de la présentation de ce dossier au CCE.

### CONTEXTE SYNDICAL

Avant de rentrer dans le dossier de la réforme proposé à l'ordre du jour, l'UNSA souhaite faire un point sur la situation des relations intersyndicales depuis quelques mois.

Le sujet de la réforme a fait l'objet depuis plusieurs mois de nombreux échanges entre les différentes parties prenantes du dossier. Chacun a eu libre cours à s'exprimer lors des concertations menées dans le processus. Pour l'UNSA, nous avons, avec nos collègues de UNSA RFF et de la branche ferroviaire, apporté notre point de vue à tous les niveaux. Dans le cadre législatif normal, nous avons fait porter ouvertement quarante et un amendements sur le projet de loi afin de faire évoluer ce dernier et de construire une structure ferroviaire SNCF socialement intégrée.

Nous avons également porté une plateforme commune avec deux autres organisations syndicales. Les valeurs de cette plateforme n'ont jamais été reniées par notre organisation syndicale.

Nous l'avons dit et écrit ici et ailleurs, mais au regard des attaques incessantes à l'encontre de l'UNSA, nous souhaitons préciser notre positionnement face à la réforme.

L'UNSA dit oui à une réforme **maintenant**, reporter le chantier serait ignorer que la concurrence est déjà là, et nous sommes bien placés à FRET SNCF pour jauger les conséquences désastreuses de celle-ci lorsque qu'elle n'est pas anticipée.

L'UNSA dit oui à une réforme maintenant car il serait hasardeux d'attendre le risque d'une alternance politique pour mener la réforme. Nous connaissons tous le positionnement de l'opposition politique en la matière. Les élections sénatoriales récentes ne font que conforter notre approche.

Par contre l'UNSA dit NON depuis des mois à la proposition « la voie du service public » complètement décalée et irréaliste dans l'environnement géopolitique et économique européens actuels.

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

**Pourquoi ?** Isoler les facilités essentielles d'aujourd'hui (attribution des sillons, péages) et en donner la gestion à la Direction des Transports pour recréer une entreprise SNCF intégrée est une vision à cours termes. En effet, les travaux du quatrième paquet ferroviaire se poursuivent. Malgré la lenteur de ces travaux, ces derniers ne sont pas remis en cause. Entrer dans la logique de sortir les facilités essentielles d'aujourd'hui, viendrait à dire que, dans cette même logique, toutes les facilités essentielles de demain devraient sortir de la SNCF. Cette perspective correspondrait à un éclatement total de l'Entreprise avec la disparition rapide des EIC, de Gares & Connexions etc...

En outre si l'on regarde l'exemple du FRET, on constate que la voie du service public est une impasse dans l'environnement européen. Mal préparé face à la concurrence, FRET SNCF a subi un désastre social aggravé par des choix stratégiques discutables et des restructurations menées à la hâte souvent sans concertation.

Suite au conflit du mois de juin, et de ses travers, les organisations syndicales se sont réunies le 12 septembre. De cette intersyndicale s'est dégagée une volonté d'apaisement, voire un souhait de reconstruire une démarche unitaire !

Force est de constater que les paroles sont loin des actes, il n'y a pas une journée sans qu'une organisation syndicale ne diffuse un écrit attaquant les positions de l'UNSA. A croire que pour certaines d'entre elles, c'est l'UNSA qu'il faut faire plier plutôt que la tutelle ou l'Entreprise ! Or l'UNSA rappelle qu'elle n'est en rien responsable de l'écriture du texte de loi contrairement à l'affirmation mensongère de certaines Organisations Syndicales. Ces mêmes organisations revendiquent la réécriture, responsabilité qu'elles n'auront jamais dans le cadre législatif français et Européen.

***Nous laissons les cheminots juges de ces méthodes d'arrière-garde rejetant le dialogue social au rang de lutte nauséabonde entre Organisations Syndicales. Pour l'UNSA nous revendiquons que chacun reste à sa place dans le respect réciproque.***

## **LE DIALOGUE SOCIAL**

Pour l'UNSA, nous considérons que le chantier de la réforme qui se présente à nous sera le chantier le plus important à mener par les partenaires sociaux de notre génération. Au rythme des réformes du ferroviaire, (1997, 1982, 1938) on peut légitimement penser que ces travaux structureront le système ferroviaire pour les décennies à venir.

Afin de répondre aux ambitions de la réforme du ferroviaire, l'UNSA souhaite que le dialogue social prenne vraiment la place que lui donne les textes, notamment ceux de la Loi AUROUX.



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

Qu'ils s'agissent des négociations en entreprises ou dans la branche, l'UNSA travaille selon une approche positive dans le but d'aboutir à un cadre social garantissant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, entre contraintes et compensations, le tout garantissant la sécurité ferroviaire.

Nous espérons que ce dialogue ne ressemblera pas à ce qui se passe au sein de l'activité FRET, et qu'elle sera donc cohérente et constructive.

## **LA METHODE**

La transmission du dossier d'information/consultation du CCE le 26 septembre 2014, sa présentation au CCE de la semaine dernière marque et la présentation à cette instance ce jour marque le début du processus d'information/consultation des IRP (CCE, CE, CHSCT). Le caractère hors normes de cette consultation doit laisser la place à des moyens en adéquation avec l'importance du chantier.

Le calendrier théorique de consultation expose les contraintes tendues au regard d'une application de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour l'UNSA il ne serait pas tolérable de consulter le CE sans les avis des CHSCT concernés.

Par ailleurs, l'application de la loi portant réforme du ferroviaire est assujettie à la publication de quarante-deux décrets ou règlement dont à ce jour le contenu reste imprécis. Le dossier ainsi présenté est de facto incomplet.

## **LE FOND**

Le dossier présenté amène forcément un certain nombre d'interrogations.

Les ambitions de la loi, à savoir :

- réunifier la famille ferroviaire,
- améliorer l'équilibre financier du système,
- mieux satisfaire le client,
- construire un cadre social de branche

correspondent à un schéma constructif et prometteur. Dans sa globalité ce dossier traduit principalement des restructurations organisationnelles visant à rendre le GPF « euro-compatible », dont l'efficacité reste à prouver.

## **LA SNCF**

Sans en avoir le nom, LA SNCF, EPIC de tête devient la « holding » du Groupe Public Ferroviaire. Le dossier précise la répartition des missions de chaque entité, avec le rattachement des agents relevant quasiment du projet avorté en 2013. Cette valse de rattachement administratif annonce un bouleversement dans les organisations des services avec une multiplication des strates décisionnelles. Le dossier ne laisse pas apparaître les lignes



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

hiérarchiques et managériales clairement définies. A ce stade, les organigrammes cibles sont illisibles.

Conformément aux textes légiférant le dialogue social, il est vital que les partenaires sociaux disposent d'une vision : AVANT / APRES des organigrammes afin d'être en capacité de mesurer pragmatiquement les impacts sur les personnels.

En ce sens, les missions des CHSCT seront déterminantes, les moyens devront être donnés à ces instances pour assurer pleinement leurs prérogatives.

## **SNCF RESEAU**

Le dossier d'information est explicite sur les ambitions de la réforme en la matière. Nul ne peut ignorer les disfonctionnements d'une juxtaposition d'un GI et d'un GID, le point d'orgue étant la crise « sillons » de 2012. Ainsi, Mme la Présidente l'UNSA vous rappelle que la principale victime de cette crise a été FRET SNCF. L'UNSA considère que cette crise a coûté plusieurs dizaines de millions d'euros, voire plus, à FRET SNCF sans aucune compensation et avec une indifférence et une mauvaise foi coupable des pouvoirs politiques.

Chercher à améliorer ce fonctionnement va forcément dans le bon sens. Selon l'UNSA, la réunification « **du rail et de la roue** » est sans aucun doute le point central de cette réforme.

Le deuxième point marquant de ce chapitre est la création de « **accès réseau** ». Cette structure organisée pour garantir le respect de l'indépendance du gestionnaire d'infrastructure dans l'exercice des fonctions essentielles a été confirmée comme EURO-COMPATIBLE. Sim KALLAS, ex-Président de la Commission des Transports européenne, dont nous connaissons la renommée, a, formellement reconnu par courrier que cette réforme allait, sur ce sujet, dans le bon sens. Pour l'UNSA, nous estimons que, garder la gestion des fonctions essentielles au sein d'une structure indépendante dans le GPF est un élément fort d'intégration nous écartant d'un éclatement futur.

Les enjeux pour SNCF RESEAU sont énormes, notamment pour FRET SNCF.

Il devient urgent de planifier l'entretien du réseau capillaire. Si aucun effort n'est réalisé par les pouvoirs politiques sur ce volet, ce sont des centaines de milliers de tonnes qui vont une nouvelle fois repartir à la route. L'ensemble des entreprises ferroviaires serait impactées et pour FRET SNCF ce serait catastrophique pour les marchés de Sol & Rail et dans une moindre mesure pour ceux d'Autochem. Et qui dit perte de marché dit perte d'emploi et nouvelles souffrances pour les cheminots du FRET.

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

## **SNCF MOBILITES**

Dans un contexte économique difficile qui perdure et face à une ouverture à la concurrence qui se précise, nous nous devons d'affronter la réalité en face : pour l'UNSA nous considérons que le transport ferroviaire est en crise.

En effet, sans faire preuve de pessimisme exacerbé, nous avons du mal à trouver des signes positifs dans l'activité de transport ferroviaire.

TGV en perte de vitesse, TER face à des contraintes de financement, INTERCITES dans une quasi impasse, TRANSILIEN contraint dans un réseau vétuste, FRET englué dans une spirale négative.

Il n'y a de notre part aucune volonté de peindre un tableau alarmiste, toutefois les chiffres nous ramènent à la triste réalité et nous cherchons à comprendre, via ce dossier, comment la réforme nous sortira de ce marasme. Nous aurions aimé lire dans cette information les engagements de l'Etat en matière de transports ferroviaires.

Le dossier précise que l'organisation territoriale de SNCF MOBILITES reste inchangée, pour notre part, nous nous interrogeons des conséquences de la réforme territoriale en cours de discussion.

## **VOLET STRATEGIQUE ET FINANCIER**

Comme nous l'avons évoqué dans le point précédent, le volet financier de cette réforme est au centre des préoccupations. Ce constat également souligné et partagé par les Assises du Ferroviaire, doit trouver des solutions afin de répondre aux enjeux de la réforme.

Force est de constater que le dossier se limite au constat et ne donne aucune piste de trajectoire financière.

Sur ce point, nous en restons à nos revendications non-satisfaites de décembre 2013 à savoir :

- la prise en charge par l'Etat de la dette RFF qui a servi à l'aménagement du territoire par la construction de LGV, au détriment notamment du réseau classique utilisé par le FRET,
- la création d'un service d'amortissement de la dette,
- de donner des moyens de financement stables et pérennes à l'AFITF pour qu'elle puisse financer les projets de développement de l'infrastructure,
- la mise en œuvre de l'écotaxe poids lourd.

Ces revendications n'ont pas été satisfaites, pire encore le Gouvernement fait marche arrière sur l'écotaxe et sur le versement transport interstitiel.

A date, l'UNSA considère que le financement de la réforme n'est pas assuré. Ce point a été porté par notre Fédération à Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat aux Transports, lors d'une audience le 21 octobre.



**UNSA-Cheminots Lorraine :**  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

**UNSA - Union Régionale Lille**  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

## AFFECTATION DES AGENTS

La création de trois EPIC nécessitera une réaffectation de tous les agents du GPF. Il convient de ne pas minimiser l'impact de ces mutations. Le sentiment d'appartenance à la SNCF est une valeur très forte chez les Cheminots. Ces opérations nécessiteront une information auprès des agents afin que chacun maîtrise les évolutions.

Les managers devront disposer des moyens et outils pour communiquer sur l'accompagnement du changement. La création de l'activité FRET et le cloisonnement des agents dans celle-ci n'est pas pour nous rassurer. Pire nous avons les des craintes sur les processus de mutation et de réorganisation dont, par expérience, nous connaissons toujours les effets néfastes.

## REGLEMENTATION SOCIAL DANS LE NOUVEAU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE

Pour l'UNSA, dans une volonté de recherche de cohésion véritable, il est primordial de conclure un accord de groupe homogène à tous les salariés du GPF.

L'UNSA s'est largement exprimée sur son opposition à l'ouverture à la concurrence. Cette opposition à la concurrence n'est en rien dogmatique mais relève d'un constat sur les marchés déjà ouverts, le meilleur contre-exemple étant celui qui nous concerne en cette instance : Le transport de marchandises ferroviaires. Celui-ci connaît une décroissance chronique depuis des années, décroissance qui s'accélère depuis l'arrivée d'EF concurrentes qui se limitent aux marchés de niches rentables. Concurrence qui favorise également la concurrence modale qui elle-même subit les attaques des pays de l'est.

Face à la perte du monopole SNCF, l'UNSA adopte une posture pragmatique en estimant que :  
**« si concurrence il y a, elle doit relever d'une concurrence entre les entreprises et non d'une concurrence entre les salariés de ces entreprises ! »**

A cet effet, les négociations d'un nouveau cadre social devront s'inscrire dans une volonté progressiste de construction d'un cadre social du ferroviaire harmonisé de haut niveau.

**Pour l'UNSA, nous revendiquons nos objectifs : pas de réforme basée sur du moins-disant social.**

Nous relevons dans ce point deux éléments de la plus haute importance :

- le statut de la SNCF (RH0001) est maintenu et sera adapté aux trois EPIC,
- les salariés de RFF, qui remplissaient les conditions du statut au moment de leur embauche, pourront opter pour le statut.

Ces remarques nous semblent nécessaires face à certaines contre-vérités qui sont divulguées aux Cheminots.



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

## REPRESENTATION DU PERSONNEL DANS LE FUTUR GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE

Sur la représentation du personnel, le dossier renvoie à de nombreuses négociations notamment sur le découpage des CE.

Au vu du fonctionnement pour le moins chaotique de cette instance, pourquoi ne pas envisager des CE Régionaux Réseaux pour SNCF Réseaux et Mobilité pour SNCF Mobilités dans lequel le FRET aurait une place entière.

Pour conclure cette intervention, un constat s'impose : « **le chantier est énorme, et les conséquences pour l'Entreprise et les Cheminots sont vitales** »

La responsabilité des partenaires sociaux est engagée, nous mesurerons rapidement la volonté des uns et des autres à vouloir travailler sur le sujet. Face à ce projet, l'UNSA réaffirme ses valeurs et se positionne résolument dans la négociation pour l'intérêt des Cheminots.

ENSEMBLE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE

**Pas de fausses promesses...**

**pas de démagogie...**

**pas de polémique...**

**mais de l'information et défense des agents !**



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)



# COTISATIONS 2015

QUALIFICATION	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)
A/B - TA	89 €	58,74
C - TB1	93 €	61,38
D1 - TB2	100 €	66,00
D2 - TB3	110 €	72,60
E1	110 €	72,60
E2	126 €	83,16
F1	137 €	90,42
F2	155 €	102,30
G1	166 €	109,56
G2	182 €	120,12
H1	195 €	128,70
H2	214 €	141,24
CS	230 €	151,80
<b>CONTRACTUELS</b>		
Exécution	89 €	58,74
Maîtrise	110 €	72,60
Cadre	140 €	92,40
<b>ALTERNANTS</b>		
	44 €	29,04
<b>RETRAITES</b>		
	44 €	29,04
<b>VEUVES/VEUFS</b>		
	20 €	13,20

Si vous souhaitez adhérer,  
renvoyez le bulletin ci-après à:  
**UNSA-Cheminots LORRAINE**  
Porte F - Gare de Metz

### BULLETIN D'ADHESION

NOM.....  
Prénom.....  
Qualification..... Niveau.....  
N° CP..... Grade.....  
Adresse domiciliaire.....  
.....  
Etablissement.....  
Téléphone service.....  
Téléphone portable.....  
Adresse mail.....@.....  
 J'autorise l'UNSA-Cheminots à me faire parvenir  
de la documentation sur ma boîte mail.  
A.....le.....  
Signature :

*Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois  
(février, mai, août et novembre).*



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)



UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)